

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2023

Le vendredi 29 septembre 2023 à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BERTRAND, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de la convocation du Conseil Municipal le : 25 septembre 2023

PRÉSENTS : BERTRAND Jean Michel, GUILLARD Gérard, PINAULT Joëlle, BOULERT Sophie, COSSIAUX Laurence, TAMISIER Guy, LEFEVRE Pascal, MOREAU Jean-Pierre, BOULET Brigitte, OLIVEIRA DA SILVA Jade, THIOLIERE Franck, CATINAUD Gérard

ABSENTS REPRESENTES : M. DEBRAS Frédéric a donné procuration à M. TAMISIER Guy
Mme AIX Cécilia a donné procuration à Mme BOULET Brigitte

ABSENT : M. FRUGIER Vincent

Secrétaire de séance : Joëlle PINAULT

=====

2023.079 – DEMANDES DE SUBVENTIONS CTD 2024

2023.080 – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU DÉPARTEMENT AU TITRE DES AMENDES DE POLICE POUR TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ DANS LE HAMEAU DE LA CHAISE

2023.081 – DÉCISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNE
[Délibération reportée](#)

2023.082 – DÉCISION MODIFICATIVE BUDGET AEP

2023.083 – COUPE DE BOIS ONF – EXERCICE 2023

2023.084 – TARIFS CANTINE AU 1^{ER} JANVIER 2024

2023.085 – VERSEMENT D'UNE PARTIE DES EXCÉDENTS DU GROUPEMENT FORESTIER DU BOIS DES ECHELLES

2023.086 – CONVENTION POUR L'ADHÉSION A L'APPLICATION DES TÉLÉTRANSMISSIONS DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LÉGALITÉ DE LA PRÉFECTURE

2023.087 – PROPOSITION D'ACQUISITION D'UN TERRAIN COMMUNAL PAR M. ET Mme PIGOUT André

2023.088 – MODIFICATION DE RÉSERVATION DU TERRAIN DE TENNIS
[Cette délibération annule et remplace la délibération n°2023.069](#)

2023.089 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

2023.090 – APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS DU SIVU - TRANSFORMATION EN SIVOM des Puys et Grands Monts

2023.091 – DÉSIGNATION DE MEMBRES POUR LE SIVOM

2023.092 – DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE POUR LES ÉLUS LOCAUX

2023.093 - DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT SYDED. *Délibération reportée*

Vu par Nous, BERTRAND Jean Michel, pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le 05 octobre 2023

Le Maire,

BERTRAND Jean Michel

